

SOMFY - LES INSTANTS CONNECTÉS

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Article 1 : Présentation de l'offre

SOMFY, SAS immatriculée au RCS d'Annecy sous le numéro 303 970 230, domiciliée 50 avenue du Nouveau Monde, 74300 CLUSES, ci-après dénommée "Société Organisatrice" ou "Somfy", organise, du 27 mars au 10 juin 2017, une opération promotionnelle intitulée "Les Instants CONNECTÉS Somfy". Cette opération consiste à recevoir un cadeau parmi une sélection de produits Somfy en ayant préalablement acheté une solution connectée Somfy d'une valeur minimum de 500€ TTC (hors pose).

Article 2 : Éligibilité et modalités de participation à l'offre

L'opération est ouverte à toute personne physique majeure contractant pour ses besoins non professionnels, résidant en France métropolitaine (y compris la Corse), ayant acheté une solution connectée Somfy porteuse de l'offre (voir ci-dessous).

Ne peuvent participer à cette opération les clients professionnels (installateurs, fabricants, constructeurs de maison, électriciens, négoce, etc.), ainsi que les distributeurs, et les collaborateurs de la société organisatrice.

Cette offre est non cumulable avec toute autre opération promotionnelle organisée par Somfy. La participation à l'opération est autorisée dans la limite d'une participation par preuve d'achat (1 ticket de caisse ou 1 facture ne peut servir qu'à une seule participation) et par foyer (un foyer ne peut commander qu'une seule fois).

Pour profiter de l'offre "Les Instants CONNECTÉS" (ci-après "l'Offre") et recevoir gratuitement votre équipement complémentaire Somfy, vous devez respecter les étapes suivantes :

1. Achat d'une solution connectée Somfy

Vous devez avoir acheté une solution connectée Somfy (dans une grande surface de bricolage, un magasin spécialisé, sur un site e-commerce.fr, chez un installateur professionnel, ou auprès d'un constructeur de maison individuelle), comprenant l'un des équipements suivants :

- **1 box TaHoma® ou 1 box Connexoon** (disponible uniquement chez les professionnels) + 2 motorisations pour volets roulants ou battants, pour un montant égal ou supérieur à 500€ TTC, hors pose.
- **1 box TaHoma® ou 1 box Connexoon** (disponible uniquement chez les professionnels) + 1 motorisation pour portail, pour un montant égal ou supérieur à 500€ TTC, hors pose.
- **1 box TaHoma® ou 1 box Connexoon** (disponible uniquement chez les professionnels) + 1 motorisation pour porte de garage, pour un montant égal ou supérieur à 500€ TTC, hors pose.

- **1 box TaHoma® ou 1 box Connexoon** (disponible uniquement chez les professionnels) + 1 motorisation pour store de terrasse, pour un montant égal ou supérieur à 500€ TTC, hors pose.
- **1 box TaHoma® + des accessoires** (caméra, détecteur, capteur, éclairage...), pour un montant égal ou supérieur à 500€ TTC, hors pose.
- **1 Alarme PROTEXIAL ou PROTEXIOM Somfy**, pour un montant égal ou supérieur à 500€ TTC, hors pose.
- **1 maison neuve équipée d'une box TaHoma® de Somfy** auprès d'un constructeur de maison individuelle (la liste des constructeurs partenaires est disponible sur somfy.fr).

Cet achat, ou la commande s'il s'agit d'un achat chez un installateur ou un constructeur de maison individuelle, doit avoir eu lieu entre le 27 mars et le 10 juin 2017 (date apparaissant sur le ticket de caisse, la facture, le bon de commande ou le contrat faisant foi).

Elle est valable pour un achat supérieur ou égal à 500 € TTC hors pose, effectué en une seule fois, et dans un même point de vente.

Les produits de la gamme Somfy Protect ne sont pas éligibles à l'opération.

2. Participation sur le site "Les Instants CONNECTÉS" de Somfy

Vous devez ensuite vous connecter sur le site : www.lesinstantsconnectes.somfy.fr

La participation à l'opération se fait uniquement sur ce site. Aucune participation sur papier libre ou par tout autre moyen ne sera acceptée.

En cliquant sur le bouton "Je profite de l'offre" apparaît alors la liste des équipements offerts.

Vous avez alors le choix entre plusieurs **équipements complémentaires Somfy** : 1 lot de 3 prises télécommandées RTS **ou** 1 détecteur de fumée **ou** 1 détecteur d'ouverture **ou** 1 capteur d'ensoleillement Sunis io **ou** 1 caméra intérieure Visidom IC 100 **ou** 1 récepteur prise io.

L'offre n'est valable que dans la stricte limite des stocks disponibles suivants :

Caméra intérieure Visidom IC 100 : **1 500 pièces**

Lot de 3 prises télécommandées RTS : **300**

Détecteur de fumée : **400**

Détecteur d'ouverture : **400**

Capteur d'ensoleillement Sunis io : **200**

Récepteur prise io : **200**

Les photos des produits offerts présentes sur le site ne sont pas contractuelles. Après avoir sélectionné votre équipement complémentaire, vous devez compléter le formulaire d'inscription en remplissant tous les champs obligatoires et accepter les conditions de l'Offre. Seuls sont pris en compte les formulaires entièrement renseignés, étant précisé que seules les informations qui y sont communiquées font foi.

3. Envoi du justificatif d'achat

Pour bénéficier de l'Offre, vous devez nous transmettre vos justificatifs avant le 25 juin 2017 et en procédant de la manière suivante :

- **Pour les achats en grandes surfaces de bricolage, magasins spécialisés et sites e-commerce** : envoi par courrier d'une photocopie du ticket de caisse avec date d'achat bien visible et du code barre original découpé sur le packaging du ou des produit(s).
- **Pour les achats chez un installateur** : envoi par scan ou par courrier de la facture ou du bon de commande sur lequel doit apparaître le versement d'un acompte ainsi que le détail des produits Somfy achetés (nom et nombre de moteurs, nom de la solution connectée).
- **Pour les achats chez un constructeur de maison individuelle** : envoi par scan ou par courrier de l'extrait du contrat de construction avec date de signature et mention du lot domotique TaHoma®.

Adresse postale pour l'expédition des justificatifs :

Somfy France - Opération Instants Connectés - 1 place du Cretêt - BP 138 - 74307 CLUSES Cedex.

Vous devez joindre le formulaire de participation imprimé. Le dossier complet doit nous parvenir impérativement avant le 25 juin 2017 à minuit (cachet de la poste faisant foi). Tout dossier incomplet sera refusé.

4. Réception de l'équipement

Si toutes ces conditions sont réunies, vous recevrez par mail, dans un délai de 8 semaines à compter de la date de réception de votre dossier complet, un code personnalisé qui vous permettra de commander directement votre cadeau sur www.boutique.somfy.fr

Les participations incomplètes, comportant des erreurs, ne répondant pas aux conditions ou envoyées après le 25 juin 2017 ne seront pas prises en considération.

En cas d'adresse postale inexacte ou erronée fournie dans le formulaire de participation, Somfy ne sera en aucune manière tenue de réexpédier les équipements.

Il appartient au participant de vérifier la compatibilité de l'équipement offert avec son installation Somfy acquise à l'occasion de l'opération. Les équipements offerts ne pourront être ni remboursés, ni échangés, ni faire l'objet d'une contrepartie pécuniaire.

Article 3 : Vos données personnelles

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à Somfy SAS, à des fins de traitement de votre commande. Nous pourrions également être amenés à vous adresser des informations commerciales relatives à nos produits et services.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : SOMFY France - Service Consommateurs - 1 Place du Crêtet - BP 138 - 74307 CLUSES Cedex.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.